



## AVIS DE PROMULGATION

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 3 juin 2024, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le projet de règlement suivant :

### DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 429-010-2024

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 03-429 DANS LE BUT DE MODIFIER LA LIMITE DES ZONES Ra-604 ET Rb-605 AFIN DE PERMETTRE UNE DENSITÉ MOYENNE SUR LA PARTIE VISÉE**

**AVIS PUBLIC** est également donné que ledit projet règlement peut être consulté durant les heures normales d'ouverture ou sur le site internet à : [Règlements | Municipalité de La Pêche \(villelapeche.qc.ca\)](https://villelapeche.qc.ca)

**AVIS** est en outre donné que le projet de règlement entrera en vigueur le 6 juin 2024 soit le jour de sa publication, conformément à la Loi.

DONNÉ À LA PÊCHE, ce 6<sup>e</sup> jour de juin de l'an 2024.

M<sup>e</sup> Sylvie Loubier  
Greffière et directrice générale adjointe

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marco Déry, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil et en vertu de sa réglementation numéro 22-839 dûment adoptée le 7 novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2024.

M<sup>e</sup> Sylvie Loubier  
Greffière et directrice générale adjointe